Ecole Primaire publique Jean-Jacques Trillat
2, rue de la Coste
15300 Murat
Elem15.jj-trillat@ac-clermont.fr
Tel : 04 71 20 01 95

Procès verbal
3ème conseil d'école, année 2025-2026
Jeudi 25 juin 2026

Présents :
M CASSE, directeur de l'école de Murat,
M CHABRIER, Maire de Murat
Mme LACROIX, représentante de la mairie de Murat aux affaires scolaires.
Mme Kepeklian, adjointe à la mairie d'Albepierre
M Missonier, adjoint à la mairie de la Chapelle
Mme Cazenave, adjointe à la mairie de Virargues
Mme CADOT, DDEN
Mme HUGON, PE de la classe de TPS/PS/MS
M PREVOT, PE de la classe de GS/CP
Mme VIALATTE, PE de la classe de CE1/CE2
Mme PAPILLON, PE de la classe de CM1/CM2
Mme JANNETTA, PE décharge d'enseignants, affectée à l'école de Murat
M DEHUE, PE RASED
M MALGAT, (représentant des parents (TITULAIRE)
Mme DAGORNE, représentante des parents d'élèves (SUPPLEANTE)
Mme QUAIREL FERREIRA, représentante des parents d'élèves (TITULAIRE)
Mme REFREGIERS, représentante des parentes d'élèves (TITULAIRE)

Excusés :
M MESSAGER, IEN de la circonscription de St-Flour
M Oudin, Maire de Laveissenet
M D'ILLIERS, Secrétaire général de la mairie de Murat
M OCTAVIE, Représentant élu aux affaires scolaires de la mairie de Murat
Mme MARTINEZ, Psychologue scolaire affectée à l'école de Murat
Mme BUTOT, DDEN
Mme VINCENT, représentantes des parents d'élèves (TITULAIRE)
Mme ASSIER représentante de parents d'élèves (TITULAIRE)
Mme BAVARD-POIRIER représentante des parents d'élèves (SUPPLEANTE)
Mme TROTZIER, représentant des parents d'élèves (SUPPLEANTE)

Ouverture du Conseil d'école à 18 h 00.

Le directeur remercie :
- La mairie pour sa disponibilité et sa réactivité dans chaque situation.
- Le personnel municipal affecté à l'école pour son professionnalisme et le travail qu'il effectue au quotidien sur le temps périscolaire. Également les très bonnes relations entretenues avec les enseignants.
- Les ATSEM, pour leur disponibilité, leur efficacité et l'ensemble de leur travail.
- L'équipe pédagogique qui est un vrai soutien pour la direction d'école et qui me facilite la tâche quotidiennement.
- L'APE, toujours engagée qui propose différentes animations tout au long de l'année pour rapporter des finances à l'école et permettre ainsi aux enfants d'avoir de nouveaux projets.
- Enfin les enfants et les familles pour l'ensemble des relations positives qui permettent que

l'on puisse travailler sereinement et efficacement avec et pour les enfants.

1- Retour sur les effectifs

Un point sur les effectifs des classes a été fait.
Au 25 juin 2026, l'école compte :
TPS/PS/MS : 27 élèves
GS/CP : 22 élèves
CE1/CE2 : 18 élèves
CE2/CM1 : 18 élèves
CM1/CM2 : 24 élèves
L'école compte 109 élèves, Il manque l'inscription d'un TPS

Nous accueillons les TPS certains jeudis et toute la semaine du 22 au 26 juin.
Nous remercions l'Inspection de St Flour qui nous a fourni un moyen humain supplémentaire pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions.
Prévision 2026 – 2027 au 25 juin 2026

PS/MS : 11/7 classe de 18 avec Mme HUGON
GS/CP : 10/11 classe de 21 avec M PREVOT
CE1/CE2 : 10/8 dont 1 Ulis classe de 18 élèves de Mme Vialatte
CE2/CM1 : 5/ 11 dont 2 + 1 Ulis CM1 classe de 16 élèves de Mme Papillon
CM1/CM2 : 5/ 19 dont 3 +1 Ulis classe de 24 élèves de M Cassé
Classe Ulis : en attente de la nomination de l'enseignant avec 6 élèves pour le moment inscrit et 2 en attente.

Soit une prévision certaine de 95 élèves dont 6 Ulis et possible 97 élèves avec 2 Ulis supplémentaires
Ce qui fait une baisse de 4 élèves sans compter les enfants de l'Ulis par rapport à l'an dernier.
Et une augmentation de 2 à 4 élèves si l'on compte les effectifs de l'Ulis.

Aucun départ n'est à noter dans l'équipe pédagogique cette année. Il y aura l'arrivée d'une nouvelle enseignante sur la classe ULIS. En attente d'affectation pour le mardi 29 juin
Nous aurons 2 brigade affectée à l'école également.

Au niveau de l'organisation pédagogique :

3 ATSEM alterneraient leur présence sur les classes l'an prochain.
Nadine, Audrey et Colette. Ce qui fait toujours 2 ATSEM pour chaque classe.

Des AESH seront nommées prochainement en fonction des reconnaissances de handicap des enfants et de l'ouverture de la classe Ulis.

2- Orientation de l'école pour les prochaines années.

Un document de travail a été envoyé aux mairies du Cantal par rapport à l'évolution des effectifs et de potentiels ouvertures ou fermetures de classe.

Questionnement autour de l'attractivité de notre école et de l'évolution des effectifs pour les années à venir.

La mairie est engagée pleinement avec l'équipe pédagogique afin de maintenir les effectifs sur l'école. Nouveau lotissement, crèche, 15 nouveaux logements. Tout sera fait pour maintenir les effectifs sur l'école dans cette période de crise démographique nationale.

3- Point d'étape financier

Budget Municipal :

- La Mairie affecte une somme de 12 000 euros pour le fonctionnement de l'école. Pour l'année prochaine elle sera répartie comme suit jusque décembre 2026 :
  - 3 500 euros pour les transports
  - 6 500 euros pour le pédagogique de chaque classe, ULIS et RASED
  - 2 000 euros de fonctionnement de Bureau

Les 6500 euros comprennent : une somme de 60 euros par élèves par rapport aux classes. 500 euros pour le RASED et PSY, enfin 850 euros de budget pour l'ouverture de la classe Ulis.

Budget de l'APE :

L'APE nous a aidé cette année à hauteur de 3300 euros + 3700 euros pour le voyage scolaire avec nuitées.

Elle reconduira le même budget l'an prochain.

Budget de l'OCCE :

Au 25/06/2024
Dans l'attente de la facturation de la sortie scolaire des maternelles du 29 juin 2026

Soldes au début de l'année 2024-2025	**+ 7 444,56 euros**	
	Recettes	Dépenses
Ventes d'objets (Fleurs, photos)	**5 424,50 euros**	
Participation des familles Coopérative, voyage scolaire	**11 068,25 euros**	
Subvention association	**2000 euros**	
Contribution participative APE	**3300 euros (école) 3700 euros (voyage scolaire)**	
Recettes exceptionnelles		
Dépenses éducatives (cinéma, ATE, chorale, poules, USEP)		**5 369,26 euros**
Cotisation OCCE		**220,50 euros**
Dépenses exceptionnelles Voyage avec nuitées et équitation		**16 307,92 euros**
Achats de biens durables		**364,37 euros**
Achat d'objets à revendre (Photos, Fleurs x2) Dont fleurs de l'année 2025		**6 772,32 euros**
Frais bancaire		**13,61 euros**
TOTAL :	**25 642,35 euros**	**29 047,98** Euros
Total :		
Solde :	+ 4 038, 93 euros	

Ne sont pas encore facturés :

- Sortie accrobranche maternelle de 400 euros
- Transport Stac équitation et sortie maternelle de 1050 euros
- Facture sortie spectacle de 57 euros

Financement du voyage scolaire :

- Coût total 18 222 euros

Participations :

- APE 3700 euros
- Association JPA 2 000 euros
- Familles 11 000 euros
- Budget école : 1522 euros

La mairie nous confirme sa participation via une demande au département qui devrait parvenir à l'école prochainement pour amortir l'apport de l'OCCE. Cela permettra aussi de financer de nouveaux projets.

-

4- Compte rendu sur l'évaluation d'école.

L'évaluation d'école s'est déroulée le lundi 5 mai 2026, en présence de M Banyik, Inspecteur, et de 2 personnels de direction et conseillère technique auprès de la DASEN

Les leviers (points forts et réussites)
- Une équipe stable, soudée et dynamique - L'engagement de la municipalité et de l'association des parents d'élèves - Proximité des infrastructures diverses (cinéma, piscine, gymnase, crèche et collège) - Un bâtiment bien pensé et fonctionnel bénéficiant de divers espaces
Les axes d'orientation prioritaires et stratégiques
- La liaison école-collège - Les adaptations nécessaires à l'accueil de tous les EBEP - La co-construction de parcours inter-cycles en lien avec les fragilités repérées (notamment au cycle 3)
Les besoins d'accompagnement et de formation pour les personnels
- Accompagnement de l'équipe à la rentrée pour faciliter le fonctionnement du dispositif ULIS (stage école d'au moins une journée encadré par le SDEI) - Des formations adaptées aux besoins (apports théoriques couplés avec la pratique de classe) - Gestion des situations de crise
Les modalités de suivi du projet d'établissement
- Observation de l'évolution des résultats aux évaluations nationales - Evolution du nombre d'actions passerelle menées avec la micro-crèche - Etat annuel des indicateurs ayant servi aux questionnaires pour le rapport d'auto-évaluation

- **Le rapport d'évaluation donne un constat assez précis de l'école. Celui-ci permettra à l'équipe pédagogique de construire le prochain projet d'école, qui sera présenter au conseil d'école de novembre 2026**

5- Les travaux de l'école

Comme chaque année, nous ferons le tour des classes pour envisager les travaux pour la rentrée prochaine. Un document sera envoyé à la mairie avec les petits travaux à réaliser.

Nous souhaitons aborder différents points sur ce conseil d'école :

a- Aménagement de la prochaine classe d'Ulis et de matériels spécifiques peut-il être envisagé avec la mairie dès que nous connaitrons la nomination de la prochaine enseignante.
Nous souhaitons accueillir sur le temps de classe une enseignante spécialisée dans l'Ulis pour nous aider à construire cette classe.

M Le maire nous dit que cela pourrait se faire et que la mairie doit regarder ce qui est envisagé.

b- L'espace de garderie en maternelle est trop petit pour accueillir tous les enfants de l'école. Pouvons-nous vous transmettre un document visant à l'aménagement de l'actuel salle informatique pour équiper cette salle pour la rentrée prochaine.

La Mairie attend les propositions de l'école.

c- Les cuves ne sont toujours pas raccordées aux cheneaux et la cabane de jardin a été détériorée par une tempête pendant les vacances d'avril. Pensez-vous que cela puisse être fait pour la rentrée scolaire.

6- Bilan des projets pédagogiques de l'année.

a- Classe découverte de 5 jours qui s'est parfaitement passée. Cadre très accueillant et des animateurs très compétents. Celle-ci fait et fera partie du prochain projet d'école.
b- La chorale avec 4 évènements. Nous remercions Gildas Thomas pour son professionnalisme avec les enfants.
   a. Concert du 3 avril avec le groupe « petit grain d'phonie »
   b. Participation le 6 juin à « Murat des chants »
   c. Commémoration du 12 et 24 juin 1944, le 20 juin
   d. Chants pour la fête d'école.
c- L'équitation en maternelle (MS/GS) Ce projet est inscrit dans le projet d'école et se déroule tous les 2 ans.
d- Ecole et cinéma : visionnage de 3 films cette année pour toutes les classes de l'école.
e- Fête d'école qui a mis en lumière Murat durant 1 h 20 par les enfants de toutes les classes de l'école
f- Labélisation de l'école par l'OFB comme ATE. Nous devrions recevoir la plaque ou le drapeau prochainement avec le diplôme. La rectrice de Clermont Ferrand doit venir sur l'école pour observer le travail mené sur l'école.
g- Participation des maternelles a une rencontre en athlétisme le 21 avril à St Flour
h- Rencontre avec d'autres écoles des enfants de CM1/CM2 sur le rhème d'égalité entre les filles et les garçons.
i- Participation au projet des tourbières du Jolan avec le Parc des Volcans et le collège de Murat. Les élèves de CM2 ont travaillé avec les 6ème du collège ce lundi 22 juin.

Projet 2026-2027

- Atelier et spectacle sur le cirque, en lien avec le cirque d'Ussel (14 jours sont fléchés à partir de mars 2027)
- Projet avec les JMF et d'un artiste qui interviendra sur les classes de CE2/CM1/CM2
- ATE relancée sur la classe de CM1/CM2 avec un budget de 4 000 euros et pour un projet de communiquer sur notre espace.
- Projet avec une artiste pour les CE1/CE2, et hautes terres communauté.

7- Questions pour la Mairie

1- A la cantine du collège.

Il avait déjà été signalé que les repas servis aux collégiens n'étaient pas toujours les mêmes que ceux des primaires. De plus, ils ne peuvent pas se resservir devant en laisser pour les collégiens ? Les repas ne respectent pas toujours les menus affichés.

En Maternelle, les quantités sont assez souvent insuffisantes.

Avez-vous eu des informations concernant ce premier point abordé lors du précédent conseil d'école ?

M le Maire de Murat : Le contrat avec les services de restaurations se terminaient au 31/08/2026. Un appel d'offre a été lancé à plusieurs structure pour l'année prochaine. Les enfants du CP au CM2 iront manger au lycée de Murat pour l'année prochaine avant de faire un bilan de l'année et voir une éventuelle poursuite les années suivantes.

M le directeur : Nous prenons acte de cette nouvelle orientation, sachant que le coût des repas sera stable. Nous signalons juste le fait qu'il soit dommage pour les enfants de ne pas aller au collège dans le cadre de la continuité école-collège.

M Le maire de Murat : Rappel qu'un point sera fait afin d'envisager l'année 2027-2028.

Concernant les repas, effectivement, certains menus ne correspondaient pas à l'affichage car il s'agissait souvent de restes. Nous verrons ce qu'il se passe avec la nouvelle organisation.

2- Est-il possible de mettre en place de manière immédiate, la baisse des tickets de cantine une fois les délibérations effectuées en Mairie ?

M le Maire de Murat interpelle ses collègues élus aux conseils municipaux des 4 autres communes afin d'organiser une rencontre et de pouvoir discuter et envisager une harmonisation des tickets de cantine.

Une réponse sera apportée prochainement.

3- question pour l'école que je vous transmets : Piscine : Des parents bénévoles ont fait remonter des actes parfois très limites avec les enfants de la maternelle concernant le maitre-nageur qui s'occupe de l'aisance aquatique ? en savez-vous plus ?

M Le Maire soutient l'équipe enseignante et se rangera derrière sa décision. Il n'accepte pas les faits et envisage de trouver une autre solution pour l'enseignement du savoir nager en maternelle avec une personne habilitée.

Le directeur et l'équipe ne souhaitent plus travailler avec cette personne. Ceci n'était pas la première fois que cela se passait et nous avions échanger avec le maitre-nageur en début de cycle pour que cela ne se reproduise plus. Une information sera envoyée à l'inspection par rapport à l'agrément de cette personne pour l'éducation nationale.

4- Le centre de loisir sera-t-il mis en place à la rentrée et connaissez-vous son fonctionnement ?

M Le Maire de Murat : Normalement, tout est bon pour la rentrée septembre 2026. Les enfants et leur famille bénéficient de différentes formules pour la garde des enfants le mercredi.

Une capacité max de 20 enfants est pour le moment, fixée. Les enfants de Murat ont la priorité d'inscription avant le 31 juillet 2026. L'ouverture aux autres communes sera effective à partir du 31 juillet. Le coût sera en fonction du quotient familiale.

5- Comment peut-on répondre favorablement à l'accueil des enfants de maternelle sur le temps périscolaire et scolaire du matin ? Certains qui nécessitent un peu de réconfort quand les dames sont occupées à autre chose.

Il est difficile de pouvoir répondre aux besoins des enfants de maternelle au même niveau que ceux de l'élémentaire. Le moment où les enfants sont ensembles est un moment qui nécessite beaucoup de surveillance et qui n'est pas évident.

M Le Maire entend nos inquiétudes quant à ce mélange.

Nous indiquons juste qu'il est compliqué de mettre des enfants d'âges différents ensembles sur le périscolaire.

Pour le temps d'accueil le matin, nous demanderons aux ATSEM de s'occuper des enfants avec les enseignants de 8 h 20 à 8 h 30, pour l'arrivée des enfants et de faire le ramassage des tickets de cantine ensuite.

6- Nous avons entendu parler d'un possible réaménagement de l'école avec de nouveaux espaces ? Pouvez-vous nous en dire plus ?

Une présentation d'un futur projet est faite aux membres du conseil d'école. La Mairie souhaite récupérer des salles du bâtiment de maternelle pour y mettre des associations. Le projet n'est pas encore définitif mais au stade de l'étude et de regarder si celui-ci est possible.

Les enseignants semblent inquiets de fait de réduire les espaces d'une école dont l'évaluation vantée justement l'accès aux différents espaces propices aux apprentissages. Réduire les

espaces pour les enseignants ne répond pas aux besoins des enfants.
Les parents d'élèves s'interrogent sur ce projet dont ils ont connaissances que depuis peu par du « bouche à oreille ». Ils s'inquiètent de comprendre la place de l'enfant dans les objectifs de la municipalité.
LA DDEN s'interroge sur la proximité d'associations et d'élèves.

M Le Maire souhaite rencontrer l'ensemble des personnes concernées pour mesurer le projet. Il indique que si ce projet ne répondait pas favorablement aux différents acteurs, il reviendrait en arrière. Pour le moment, tout cela est à l'étude. Une nouvelle rencontre avec l'équipe enseignante pourrait avoir lieu au premier trimestre scolaire 2026. Il indique avoir cette démarche à chaque lancement de projet et ajuster par la suite.

Questions pour l'école :

1- Manque d'information pendant la classe de mer ?

Les parents précisent que cette question est une question isolée.
Toutes les informations étaient laissées sur le site ENT de l'école. La priorité des enseignants était d'assurer leur présence auprès des enfants. Les informations étaient diffusées tard la nuit quand les enfants dormaient.

2- Comment gérez-vous les sorties en maternelle avec souvent les mêmes parents qui accompagnent ?
Cette question est également une question isolée.
La maitresse a fait ses demandes sur l'ENT de l'école, les parents volontaires se sont inscrits et il n'y a eu aucun problème.

3- Piscine : Des bénévoles ont fait remonter des actes parfois très limites avec les enfants de la maternelle concernant le maitre-nageur qui s'occupe de l'aisance aquatique ? en savez-vous plus ?

Réponse effectuée dans la partie municipale.

4- Y a-t-il des enfants qui sont mis au coin à l'école ?

Les sanctions données aux élèves s'il y a besoin sont notifiées dans le règlement de l'école et répondent aux faits commis par l'élèves. Il n'y a aucune sanction donnée aux élèves qui ne soient pas notifiées dans le règlement de l'école.

5- Peut-on envisager de mettre en place des actions pour récupérer du matériel pédagogique au service des enfants ?

Pourquoi pas, nous vous laissons la possibilité d'organiser vos collectes sachant que l'école possède déjà beaucoup de matériel pédagogique.

6- <u>Comment peut-on répondre favorablement à l'accueil des enfants de maternelle ? Certains qui nécessitent un peu de réconfort quand les dames sont occupées à autre chose.</u>

La réponse a été apportée dans la partie municipale.

Le directeur remercie chaleureusement toutes les personnes participantes à ce dernier conseil d'école.

- Remerciement aussi aux adjoints présents des communes limitrophes à Murat
- Remerciement aux parents d'élèves qui se sont investis dans cette mission de délégué.

Clôture du conseil d'école à 20 h 30

Le directeur, M CASSE David

